

Le MAGS

N°10 - Janvier 2023

de Morcenx-la-Nouvelle

Morcenx - Arjuzanx - Garrosse - Sindères

Bonne Année !



TOURNÉE DES VŒUX

Paul Carrère, accompagné des trois Maires Délégués et des Conseillers Municipaux, a présenté ses vœux aux habitants des 4 villages de Morcenx-la-Nouvelle, une première pour l'équipe municipale élue en 2020.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un **acte civique, obligatoire** qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la **population officielle** de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement...

Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de **prendre des décisions adaptées pour la collectivité**.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découlent la **participation de l'État au budget des communes** : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de **définir les politiques publiques nationales**.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Comment ?

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous rapprocher du Bus France Service, présent sur les marchés du mercredi et du samedi.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.





Chers amis citoyens de Morcenx-la-Nouvelle

Après deux années particulièrement compliquées, 2022 s'inscrit comme une **période de transition** où la

vie a malgré tout repris le dessus, où nous avons pu fonctionner sans contrainte, et où nous avons pu retrouver nos activités culturelles et sportives, nos fêtes de villages et nos vacances d'été.

Cependant 2022 a été aussi marqué, dès le mois de février, par la guerre en Ukraine, avec ces images parfois insoutenables, d'un peuple ukrainien meurtri et souvent contraint à fuir pour ne pas périr. Ce conflit a en cascade provoqué de nombreuses spéculations énergétiques qui ont inévitablement engendré une poussée inflationniste sur les produits pétroliers, certaines matières premières et autres produits alimentaires dans tous les pays européens.

Nous sommes même maintenant confrontés à un phénomène que nos parents et grands-parents ont subi pendant la seconde guerre mondiale et qu'ils ne pensaient jamais retrouver : le rationnement pour certains médicaments, certains produits alimentaires, voire pour l'électricité.

2022, c'est aussi la nouvelle façon de gouverner de l'équipe Macron / Borne qui valide à grands coups de 49/3 ses orientations politiques pour notre Pays. Lui qui se disait adepte de grands débats avec les citoyens limite l'action des députés et sénateurs sans retenue. Sans parler de la gestion du dossier des retraites, où malgré le refus de 70% des Français, le Gouvernement s'entête une fois de plus à passer en force en s'appuyant cette fois sur le parti des Républicains pour essayer de construire une hypothétique majorité politique de circonstance.

Ce contexte politique national et international n'est pas non plus sans conséquence pour la gestion de notre collectivité.

Nous avons malgré tout réussi avec l'ensemble des bénévoles à **réamorcer le fonctionnement de nos associations** qui ont retrouvé un « bon rythme de croisière ».

Nous avons également assuré le portage des projets structurants prévus qui, pour certains d'entre eux, sont déjà bien engagés. Les commissions municipales animées par les 9 adjoints et maires délégués sont au travail et préparent **l'émergence des opérations à venir**.

Il nous reste encore de nombreux chantiers à porter, mais notre première volonté est de pouvoir revenir à votre rencontre et de consolider ces rendez-vous

thématiques que nous avons, malgré les contraintes sanitaires, réussis à initier.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de venir vous présenter, fin mars (voir calendrier ci dessous), notre feuille de route dans le cadre de **réunions publiques « mi-mandat »** que nous animerons collectivement **dans les quatre villages**.

L'objectif de notre action reste le même : poursuivre notre **dynamique d'actions au service de tous**.

Ces quelques lignes sont enfin l'occasion pour moi de vous souhaiter, de nous souhaiter l'énergie, la volonté, l'esprit collectif et l'enthousiasme pour que 2023 soit une année fertile pour Morcenx-la-Nouvelle.

Amicalement,
Paul Cornère

Réunions publiques de mi-mandat

SINDÈRES

Lundi 27 mars - 18h

Salle des Fêtes

GARROSSE

Mardi 28 mars - 18h

Salle des Fêtes

ARJUZANX

Mercredi 29 mars - 18h

Salle des Fêtes

MORCENX

Jeudi 30 mars - 18h

Centre Jean Jaurès

Sommaire

➤ **2 : Brèves**

➤ **4 : Travaux**

➤ **5 : Gestion de l'eau**

➤ **6 - 7 - 8 : Jeunesse - Éducation**

➤ **9 : Social**

➤ **10 : Associations et Communication**

➤ **11 : Forêt et Rivière**

➤ **12 - 13 : Culture et Sortir**

➤ **14 : Gestions des déchets - Évènement climatique**

➤ **15 : Expression politique - État civil**

Aménagement du pôle enfance

Les travaux de désamiantage et de déconstruction de l'ancienne piscine attribués au groupement d'entreprises VALODEM et SAS VALGO sont achevés depuis le 15 décembre 2022. Il a été nécessaire de démonter la charpente couvrant une partie du local technique conservé.

Sur ce site requalifié, seront développés **deux projets** destinés à faciliter la vie des familles en développant différents modes de garde : une **Micro-Crèche** et une **Maison d'Assistants Maternelles**.

En partenariat avec XL Habitat et l'association Coloc'ADHI (association landaise d'insertion de jeunes souffrant de troubles de la sphère autistique), la commune réalisera la construction de **logements destinés aux jeunes du territoire**.



Aménagement de sécurité en entrée Est de Morcenx



Les travaux d'aménagement de l'entrée Est de l'agglomération de Morcenx avancent.

Ces travaux concernent :

- **la poursuite et la sécurisation de la piste cyclable** financée par la Communauté de Communes du Pays Morcenais, du pont SNCF jusqu'à la voie d'accès au Lotissement de Toyès.
- **l'aménagement de 2 plateaux surélevés**, au niveau de l'arrêt de bus existant et à hauteur des nouvelles constructions XL Habitat, rue Gisèle Halimi.
- **le revêtement de la chaussée en enrobé.**

Ces travaux attribués à l'entreprise BAUTIA, devraient se terminer en mars 2023.



En accord avec la Préfecture des Landes, un radar tourelle sera installé sur cette section accidentogène de la RD 38 où les infractions multiples au code la route sont fréquemment relevées.



■■■■■ GESTION DE L'EAU

La commune de Morcenx-la-Nouvelle connaît des problèmes de **qualité de l'eau potable** pouvant se manifester parfois par une coloration, un goût ou une odeur de celle-ci, même si l'ensemble des **analyses** réglementaires sont **conformes** d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

La commune est alimentée par 2 forages profonds, l'un situé rue du Dr Roux, l'autre dans le secteur du Batan. L'eau pompée est **naturellement chargée en Fer et en Manganèse** mais à des valeurs **bien inférieures** aux normes en vigueur.

Toutefois, cela a entraîné au fil du temps des dépôts dans les 125 km de canalisations qui alimentent les abonnés de Morcenx-la-Nouvelle.



Depuis mi-2021, le SYDEC a renforcé la chloration de l'eau afin de se prémunir contre tout risque de pollution bactérienne, comme l'impose la réglementation. Le chlore, par son pouvoir oxydant et désinfectant, interagit avec les dépôts présents dans les canalisations et peut avoir parfois pour effet indésirable d'augmenter ces problèmes de qualité de l'eau (coloration, goût et odeur).

En concertation avec la commune, les actions qui vont être mises en place ont **2 objectifs principaux** :

- Un nettoyage du réseau par des moyens techniques spécifiques
- Un traitement de l'eau en sortie des forages

Entre 2023 et 2024, 260 000 € HT vont être investis sur le réseau avec entre autres des nettoyages importants de celui-ci par un procédé spécifique « air/eau », permettant un effet plus pérenne que les simples purges aujourd'hui réalisées.

En parallèle à cela, **2 stations de traitement du Fer et du Manganèse** vont être réalisées, une par forage, pour un montant total estimé à ce jour à 800 000 € HT.

L'objectif est que la 1^{ère} station puisse être mise en service courant 1^{er} semestre 2024 et que la seconde puisse l'être pour fin 2024/début 2025.

C'est donc plus d'un million d'euros HT qui vont être investis sur les 2 années à venir afin de retrouver une qualité de l'eau conforme aux attentes de chacun.

Pleinement conscient de ces désagréments, les services du SYDEC à TARTAS (Tél : 05 58 73 80 35) sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Centre de Loisirs Éducatif de Moré (CLEM) **accueille les enfants de 3 à 12 ans et leurs parents.**

Culture, sport, environnement, citoyenneté, sorties ... le programme est **adapté aux envies de chacun !**

Cette nouvelle année débute sous le signe du bien-être : en janvier, découvrez l'auto massage, puis l'art thérapie en février ou encore la ludo sophrologie un maximum d'expériences pour **se sentir bien !**

Le carnaval approche à grands pas ! Rendez-vous est donné dès janvier aux enfants pour préparer le char et participer au **grand défilé du vendredi 3 mars.**

Les vacances d'hiver, qui commencent le 4 février, seront riches et variées. Elles seront aussi l'occasion de se retrouver autour de l'habituelle et enthousiasmante **soirée «cuisine de saison».**

Enfin, n'hésitez pas à contacter le Centre de Loisirs si vous êtes intéressés par le week-end familles/tout public : départ vers une destination choisie par et pour les participants, au printemps.

Programme et info sur Facebook, à :
clem.inscriptions@gmail.com /
clemdirection.asso@gmail.com ou au 06 41 43 87 16.



L'actualité du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

En décembre, les jeunes du CMJ ont fêté leur première année de mandat en tant que conseillers municipaux. Associés à tous les événements de la commune, ils se sont impliqués aux côtés de leurs aînés et de l'équipe du Service Jeunesse.

Leur participation, en octobre, au bal des collégiens en collaboration avec Las Piña'X a été un succès et sera renouvelée en 2023. Ils porteront aussi le projet d'organiser un «bal des Primaires».



Le CMJ organisera également en 2023 :

- un rallye intitulé «Ma Ville Propre» le samedi 8 avril 2023
- le fleurissement des Balcons
- un rendez-vous citoyen « à la rencontre d'un élu local ».

et bien d'autres projets, en cours de réflexion ...

Le CMJ souhaite à tous une belle et heureuse année pleine de projets, que 2023 soit votre année, que le bonheur soit votre allié et que le sourire soit votre invité.



Pass'Loisirs

Le dispositif «Pass'Loisirs» propose pour les jeunes de 10 à 15 ans :

- une soirée tous les derniers vendredis du mois
- une semaine d'activités durant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps
- des animations tout le mois de juillet

Ils pourront participer au choix des activités, au programme des sorties et des séjours et à leur organisation, comme le laser game, la patinoire, le surf, le skate ...

Pour plus d'informations :



sabrina jeunesse MorcenxlaNouvelle
Centre de Loisirs Educatifs de Moré



jeunessemorcenxlanouvelle
association clem

Inscriptions et renseignements au 06 75 84 61 15
clem.inscriptions@gmail.com

Séjour neige

Du 5 au 10 février, comme chaque année, 25 jeunes de la Commune, encadrés par 4 animateurs vont pouvoir s'essayer au ski ou se perfectionner et découvrir la vallée de Campan.

Les mercredis sport

Les animateurs du Service des Sports proposent tous les mercredis (hors vacances scolaires) **des activités sportives variées pour les jeunes à partir de 11 ans**. Ils sont initiés à différentes pratiques sportives (basket 3 vs 3, foot en salle, skate ...).

Des sorties sont organisées sur le site de la réserve naturelle nationale d'Arjuzanx. En plus de l'aspect sportif, les adolescents peuvent ainsi **découvrir l'ensemble du patrimoine morcenais** et sa biodiversité. Au programme, découverte de la faune et flore locales mais aussi des parcours VTT aménagés et adaptés à chacun (singles). Il est nécessaire de s'inscrire pour participer aux différentes activités organisées par le service des sports de la Commune.



Devenez animateur, passez le BAFA en Pays Morcenais !

Dans le cadre des objectifs des champs Enfance/Jeunesse de la Convention Territoriale Globale en Pays Morcenais, «**promouvoir la qualité des projets d'animation sur le territoire**» et «**donner l'opportunité à tous les jeunes de vivre un engagement citoyen**», la Communauté de Communes du Pays Morcenais organise une session de **formation générale du BAFA** en partenariat avec les Francas, aux vacances d'avril.

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel des enfants et des adolescents accueillis dans un accueil collectif, type centre de loisirs ou colonie de vacances par exemple.

Vous avez plus de 16 ans et êtes motivés par l'animation ? Inscrivez-vous à la formation BAFA qui aura lieu en avril, sur le Pays Morcenais !

Renseignements et inscriptions
Communauté de Communes du Pays Morcenais
Fabienne Pujos
Tél : 05 58 04 14 15
Mail : fabienne.pujos@paysmorcenais.fr

Nouveauté : le portail «City Family»



Pour toutes vos démarches relatives aux accueils périscolaires et au Centre de Loisirs, le portail « City Family » vous simplifie la vie.

Ce portail famille vous permettra de **gérer en ligne les inscriptions** (et leurs modifications) pour les accueils périscolaires municipaux (garderie du matin et du soir, cantine) et le Centre de Loisirs associatif CLEM (mercredis et vacances scolaires), de **mettre à jour vos données personnelles**, de **consulter et régler vos factures** (possibilité de prélèvement automatique).

Comment ça marche ?

Connectez-vous sur le site Cityfamily en scannant le QR Code afin de créer votre espace personnel (mail

d'information et tutoriel envoyés le 20 janvier à toutes les familles).

<https://morcenxlanouvelle.portailfamilles40.fr>

Les réservations au centre de loisirs pour les vacances et l'inscription aux accueils périscolaires municipaux se feront uniquement sur ce nouveau site à partir du 20 février.

Pour plus de renseignements ou en cas de difficulté, n'hésitez pas à :

- en priorité, prendre contact avec le service Éducation (05.58.04.42.15)
- solliciter les agents du Bus France Service
- demander une formation par le conseiller numérique.

Tarification sociale du restaurant scolaire : rappel important

Si vos enfants fréquentent le restaurant scolaire, pensez à **fournir votre attestation de quotient familial** au service périscolaire afin de pouvoir bénéficier du tarif correspondant à votre situation.

Si vous rencontrez des difficultés à vous procurer ce document, vous pouvez contacter le service éducation par mail educationjeunesse@morcenxlanouvelle.fr ou par téléphone au 06-72-97-81-70 ou au 07-86-16-17-52.

Vous pouvez également être accompagnés par les agents du bus France Services (contacts et renseignements au 06-77-29-37-77 ou 07-87-09-30-37 ou par mail : busfranceservices@paysmorcenais.fr). Le planning du bus France Services est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site paysmorcenais.fr.

Quotient Familial	Prix facturé par repas (accueil périscolaire compris)
0 - 449	0,75 €
449,01 - 795	0,95 €
795,01 - 905	1,15 €
905,01 - 1200	2 €
1200,01 et plus	2,90 €

Les Landes, le Pays Morcenais et Morcenx-la-Nouvelle engagés pour une société sans violence contre les femmes

Grâce à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) et au Conseil Départemental, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Landes (CIDFF) et l'Association Départementale d'Aide aux Victimes et de Médiation (ADAVEM) sont venus le 29 novembre 2022 à la rencontre des professionnels du territoire (secrétaires de Mairie, service périscolaire, police municipale, personnel du CIAS, ...) faire une **sensibilisation au repérage des personnes victimes de violences intrafamiliales**.



L'objectif de cette rencontre était de permettre aux personnes en lien avec les publics fragilisés de connaître les missions de ces deux associations. Nous sommes tous concernés par ce repérage et il est important de connaître les interlocuteurs experts en la matière.

Cette problématique fera l'objet d'un axe de travail spécifique du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance créé par délibération du conseil municipal du 15 décembre 2022 et qui sera officiellement installé le 27 janvier 2023.

Le repas de Noël enfin de retour

Cela faisait deux ans que les aînés de Morcenx-la-Nouvelle n'avaient pas pu se retrouver pour célébrer ensemble les fêtes de fin d'année.

Le mercredi 7 décembre 2022, **400 personnes** étaient réunies dans une magnifique salle du Maroc décorée par les services municipaux, l'association « Amitiés d'Automne » et de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement. Ces moments, toujours synonymes de **convivialité et de bonne humeur**, sont importants durant ces périodes où le sentiment d'isolement est renforcé.



Téléthon : une nouvelle édition réussite



Le Samedi 3 Décembre 2022, a eu lieu le premier Téléthon de Morcenx-la-Nouvelle, cette manifestation permettant de réunir des fonds pour aider les personnes souffrant de maladies génétiques.

Cette première édition, portée par le CAM Judo Jujitsu, a été une belle réussite en terme de mobilisation des associations (23), en terme de fréquentation et en terme de gain avec un premier record à battre pour Morcenx-la-Nouvelle de 3 328,78 €.

Intramuros, de plus en plus de connectés

Vous êtes plus de 1100 citoyens de Morcenx-la-Nouvelle à avoir installé Intramuros sur votre smartphone.

Pour rappel, cette application a pour but de vous informer en temps réel des actualités de Morcenx-la-Nouvelle.

Efficace et simple d'utilisation, elle permet de s'abonner aux notifications et alertes lancées par la ville.

En plus des informations du quotidien, elle permet :

- d'être alerté en cas d'événement majeur (alerte météo, déviation, arrêté préfectoral ...)
- d'interagir en signalant à la mairie un accident, des incivilités, des problèmes de voiries ... (attention l'onglet signaler n'est pas fait pour promouvoir vos manifestations)
- d'être potentiellement contributeur en tant qu'association (fonction mise en service courant 2023)

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez télécharger l'application sur Google Play ou Apple Store ou en flashant le QR Code. Pour obtenir de l'aide, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Conseillère Numérique ou des agents du Bus France Service présents sur le marché de Morcenx.



Visite de la forêt communale



En 2020 et 2021, 165 arbres fruitiers ou remarquables et arbustes ont été plantés sur les quatre villages, en partenariat avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine.

La patience est de mise, il faudra attendre quelques années encore pour déguster les différents fruits issus de ces plantations, les générations futures sauront apprécier.

En 2022, 100 individus supplémentaires ont été plantés par les agents municipaux, notamment des tilleuls à Morcenx-Bourg.

À l'approche de la Sainte Catherine, le 19 novembre dernier, élus et enfants du Conseil Municipal de Jeunes ont repris pelles et râteaux pour remplacer

quelques chênes abattus précédemment pour raison sanitaire et de sécurité près de l'aire de jeux de Moré à Morcenx.



Ouverture des vannes au Mouréou

Notre principal ruisseau « Le Bès », long de 38 kilomètres, prend sa source sur le village de Morcenx et se jette dans la Midouze au niveau de Saint Yaguen. Il est constitué de plusieurs affluents dont le Mouréou à Morcenx-Bourg.

Sur celui-ci se trouve un barrage, construit à la fin des années 50, équipé de cinq vannes servant à retenir l'eau et qui, par le passé, permettait grâce à de puissantes pompes, d'alimenter les réfrigérants et la Centrale Thermique EDF.

Cet ouvrage, propriété de la Commune et du Département, n'avait plus d'utilité.

Dans le cadre de la restauration de la continuité écologique piscicole de ce ruisseau et en accord avec la Fédération de pêche des Landes, le Syndicat des rivières Adour Midouze, les propriétaires de l'ouvrage et le principal propriétaire riverain, il a été procédé à l'ouverture de deux vannes sur cinq. En fonction de la réaction du cours d'eau, l'ouverture se fera progressivement.

Auparavant, deux pêches d'inventaire ont été réalisées par la Fédération de Pêche, afin de connaître la faune piscicole présente en amont et en aval du barrage.

Les résultats sont éloquentes : 1201 poissons en amont

et 402 en aval ont été ainsi répertoriés (chevesnes, lamproies, gardons, goujons, loches franches, anguilles, vairons, etc).

Une surveillance est aujourd'hui assurée par le Syndicat des rivières afin d'étudier le comportement du ruisseau chroniquement ensablé, l'installation de son nouveau lit, l'érosion des berges et l'incidence éventuelle sur la longueur du cours d'eau. Le suivi piscicole sera également assuré afin d'en mesurer l'évolution.

70 ans plus tard et après avoir rendu service à l'industrie par l'utilisation de son eau, le Mouréou, cher aux « Bourcassins », retrouve son cours naturel.



CULTURE - SORTIR À MORCENX-LA-NOUVELLE

Une nouvelle équipe pour l'association culturelle morcenaise

L'Association Culturelle Morcenaise a renouvelé son équipe au cours de la dernière Assemblée Générale.

L'association compte aujourd'hui **une quarantaine de bénévoles impliqués dans l'organisation des spectacles de la saison culturelle de Morcenx-la-Nouvelle et de Festirues.**

En collaboration avec la Commission des Affaires Culturelles, l'association a travaillé sur une **nouvelle politique de prix** afin de permettre à tous d'assister aux spectacles.

Le prix d'entrée individuelle est fixé à 15 €.

De nouveaux tarifs ont vu le jour, notamment :

- **l'offre DUO** permettant à deux personnes d'assister au spectacle pour 20 €
- **l'offre 3+1** permettant à 4 personnes de pouvoir venir pour 30 €.

D'autre part, pour les membres d'associations morcenaises, l'entrée sera gratuite sur présentation d'une carte d'adhérent. Les spectacles restent gratuits pour les moins de 18 ans.

Les membres de l'association culturelle sont aussi présents sur le marché les deux mercredis précédents les jours de représentation afin de promouvoir le spectacle.



Sortir à Morcenx-la-Nouvelle



Rapiécée - Compagnie Laluberlue

Dimanche 26 février - 18h - Salle du Maroc

Entrée 15 € - Offre duo : 20 € - Offre 3+1: 30 €. Gratuit pour les - de 18 ans
Théâtre

Le spectateur est invité à suivre le récit de ce personnage qui emprunte pour la première fois à pied un des trajets hebdomadaires de son enfance. Elle vient observer le paysage, sentir, renifler le bord de la route pour que le temps d'une randonnée péri-rurale, entre mots et mouvements dansés, l'enfance passée ressurgisse dans son corps d'adulte.

Chansons Françaises

Le Grand Jacques et Rue de la Muette

Samedi 25 mars - 20h30 - Salle du Maroc

Entrée 15 € - Offre duo : 20 € - Offre 3+1: 30 €. Gratuit pour les - de 18 ans
Concert

C'est une soirée exceptionnelle que nous vous proposons. Tout d'abord deux jeunes artistes talentueux rendront un magnifique hommage à Jacques Brel. Gaspard Berton au piano accompagnera Arthur Suprin au chant et débiteront la soirée avant que Patrick Ochs (Rue de la Muette) et son guitariste Vincent Lamoure investissent le plateau. Patrick Ochs, leader du groupe Rue de la Muette captivera l'audience par sa voix et son physique.

La qualité de ces deux prestations variées en fera une soirée incroyable, grâce à la qualité de ces 4 artistes. Pour les amateurs de belles chansons françaises, de qualités d'interprétations vocales et musicales.





Après le succès de sa 20^{ème} édition, Festirues reviendra dans les rues morcenaises les 29 et 30 avril 2023.

L'Association Culturelle Morcenaise en partenariat avec la Commission des Affaires Culturelles met la touche finale à la programmation qui sera bientôt dévoilée sur les réseaux sociaux.

Une programmation qui se veut toujours aussi diversifiée dans le choix des spectacles.

L'accent sera mis, cette année, sur **l'accueil** des festivaliers mais aussi sur celui des professionnels du spectacle.

Différentes associations et structures morcenaises participeront en amont à la préparation du festival, notamment sur la communication, la décoration, et pendant le festival pour la restauration et le service des artistes.

Ainsi, l'esprit fédérateur permettant aux associations de travailler de façon complémentaire entre elles, devient la marque de notre festival, **vitrine culturelle** de Morcenx-la-Nouvelle.

À noter que cette année un concours d'affiche a été organisé. C'est l'affiche réalisée par une jeune fille de 14 ans, résidant en Dordogne, qui a été retenue.

RENDEZ-VOUS LES 29 ET 30 AVRIL !!

Festidanses du Monde

2023 sera l'occasion de renouer avec le Festival Folklorique organisé tous les deux ans par « Lous Cigalouns ».

Après 4 années d'absence, cette manifestation reviendra sous une nouvelle formule et un nouveau nom.

Vous pourrez donc assister du **14 au 16 juillet** au « **Festidanses du Monde** ».

Cette année plusieurs pays, comme l'Afrique du Sud, la Colombie, le Portugal, les États-Unis ou l'Ukraine seront présents pour deux spectacles. Autre nouveauté : **une soirée 100% landaise** mettra en valeur les meilleurs groupes du Département.

Cet événement sera, sans aucun doute, un moment de convivialité, d'amitié et d'échanges entre nations venant d'horizons différents.



■■■■■ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE

Demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Plusieurs propriétaires morcenais se sont rapprochés de la Commune, à la demande de leur compagnie d'assurance, afin que la Mairie mette en œuvre la **procédure de catastrophe naturelle pour « Sécheresse/Réhydratation des sols »** suite à l'apparition de fissures sur leurs habitations dès la fin de l'été 2022.

La Commune a déposé une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour ce phénomène le 6 janvier 2023 sur toute l'année

2022. Les paramètres étudiés par Météo-France et le CEREMA pour caractériser l'intensité du phénomène sont nombreux et complexes et font l'objet de rapports comportant des données qui ne sont consolidées qu'en année N+1. Les demandes ne seront donc instruites par les ministères qu'au printemps 2023.

Le résultat sera communiqué directement aux demandeurs, et plus largement à la population, par le biais des supports habituels de communication, dès retour du résultat par la Préfecture.

■■■■■GESTION DES DÉCHETS

Le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) assure les ramassages spécifiques selon les territoires. **Vous trouverez ci-dessous le calendrier de la collecte des encombrants et autres déchets pour les habitants de Morcenx-la-Nouvelle.**



Uniquement sur appel téléphonique au 05 58 04 14 15

Ramassage sur Arjuzanx, Garrosse et Sindères :

Pour la **ferraille** et les **gros encombrants** (plastique, bois, carton, déchets d'équipement électrique ou électroniques type électroménager, téléviseur, jouet à pile, outillage ...) **maximum 3 m³**

TOUS LES 1^{er} JEUDI DU MOIS

(le jeudi suivant si le 1^{er} est férié)

Ramassage sur Morcenx :

Pour les **grands cartons** (obligatoirement pliés) et les **encombrants plastiques** :

Les jeudis 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Pour le **bois** (meubles démontés, palettes, tout objet en bois sans tissu et sans verre), la **ferraille**, et les **Déchets d'Équipement Électrique et Électronique** (type électroménager, téléviseur, jouet à pile, outillage, ...) **maximum 3 m³**

Les jeudis 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre.

Les **GRAVATS** sont **UNIQUEMENT** collectés en déchetterie.

Pour les **grandes quantités triées**, une benne peut être mise à votre disposition (5 ou 15 m³).

Le non-respect de ces consignes entraînera le non-ramassage des déchets devant chez vous et le passage de la police municipale.

Ouverture de la déchetterie de Morcenx-la-Nouvelle :

Mardi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h30

Mercredi : 14h-17h30

Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande

20 place Léo Bouyssou - 40110 MORCENX-LA-NOUVELLE

☎ : 05 58 04 14 15 - ✉ : contact@sedhl.fr

■■■■■ EXPRESSION POLITIQUE

Liste "Morcenx-la-Nouvelle Dynamique"

menée par Paul Carrère

Plus que jamais face à l'ensemble des enjeux économiques et sociaux, la mise en œuvre de politiques locales de proximité est essentielle pour préserver la qualité de vie dans nos communes.

Le gouvernement, au nom de la réduction des dépenses, continue malgré tout son entreprise de démolition des services publics de nos territoires ruraux, mettant ainsi à mal notre organisation de santé, d'éducation et même de finances publiques.

Face à cet abandon territorial, notre objectif prioritaire est donc de compenser et de maintenir des actions et des services pour tous.

Nous nous inscrivons également dans le combat pour la préservation des acquis sociaux et dans la lutte contre la récente réforme des retraites engagée au pas de course par le gouvernement Macron. Nous sommes mobilisés à vos côtés pour dénoncer, une fois encore, cette tentative de régression sociale.

Liste "2020 la nouvelle donne"

menée par Luc Scognamiglio

Texte non transmis

Liste "Morcenx en commun"

menée par Mickaël Eeckhoudt

Morcenx en Commun vous souhaite les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 à tous les habitants du pays morcenais.

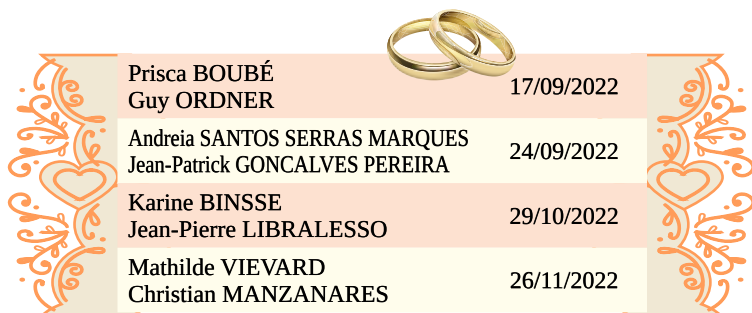
Une année qui s'annonce difficile : avec une inflation galopante, des prix à la consommation, ceux des énergies (électricité, gaz, carburants) qui explosent.

Un gouvernement et un président qui par leur politique aggravent encore plus nos conditions de vie à nous salariés, retraités, chômeurs, précaires et qui mettent aussi en péril nos mairies, nos PME et PMI et nos commerces.

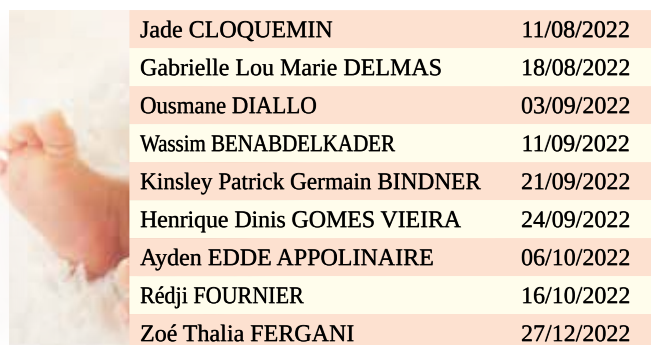
Nous lutterons comme nous l'avons toujours fait avec vous contre la loi sur les retraites, pour le blocage des prix et l'indexation des salaires, des retraites et des revenus sociaux qui nous permettront de vivre et non plus de survivre.

Nous sommes et serons à votre écoute à la permanence tous les samedis matin de 10h à 12h au 54 rue bremontier à Morcenx.

■■■■■ ÉTAT CIVIL



Prisca BOUBÉ Guy ORDNER	17/09/2022
Andreia SANTOS SERRAS MARQUES Jean-Patrick GONCALVES PEREIRA	24/09/2022
Karine BINSSE Jean-Pierre LIBRALESSO	29/10/2022
Mathilde VIEVARD Christian MANZANARES	26/11/2022



Jade CLOQUEMIN	11/08/2022
Gabrielle Lou Marie DELMAS	18/08/2022
Ousmane DIALLO	03/09/2022
Wassim BENABDELKADER	11/09/2022
Kinsley Patrick Germain BINDNER	21/09/2022
Henrique Dinis GOMES VIEIRA	24/09/2022
Ayden EDDE APPOLINAIRE	06/10/2022
Rédji FOURNIER	16/10/2022
Zoé Thalia FERGANI	27/12/2022

Le MAGS de Morcenx-la-Nouvelle - ISSN 2724-962 X - N°10 - Janvier 2023

Directeur de la publication : **Paul CARRÈRE** - Crédits Photos : **Mairie, Pixabay, Freepik, Jean Delmas** - Conception : **Mairie**

Imprimerie : **SAS SODAL** - Tirage : **2850 exemplaires** - Dépôt légal : **janvier 2023**

Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.**